

Appel à projets plateforme de mobilité année 2018

En 2014, le Département, a lancé, avec le concours du FSE, une étude/diagnostic dont la finalité était de faire évoluer l'offre pour mieux répondre aux besoins des personnes en insertion.

Fin 2014, la restitution auprès des partenaires du PTI avait permis la mise en perspective de cette étude en lien avec le futur Pacte territorial pour l'insertion (PTI) et de définir des modalités de travail pour l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel partagé pour la période 2015-2017.

Ainsi, depuis janvier 2015, un comité de pilotage départemental s'est mis en place afin de définir ce plan d'action et d'organiser le dispositif mobilité-insertion sur le territoire départemental.

Au regard des éléments de l'étude et des échanges en comité de pilotage, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur les postulats suivants :

- la résolution des problématiques de mobilité ne repose pas uniquement sur la mise en place de services mobilité ;
- l'accent doit être mis sur l'appropriation de l'information par les professionnels
- le nécessaire travail d'autonomisation dans l'accompagnement des publics doit être amplifié ;
- la mobilité doit être vue comme un domaine d'expertise à part entière ;
- le développement des outils de mobilité doit intégrer des nécessaires économies d'échelle financières.

Aussi les partenaires ont souhaité cofinancer la mise en place d'une plateforme mobilité départementale.

Un 1er appel à projets a été lancé en 2015 et une opération a été conduite d'octobre 2015 à décembre 2017 par l'association AFODIL. Après 2 ans d'activité et suite à la remontée des besoins des territoires, les financeurs se sont accordés sur ce nouvel appel à projets qui redéfinit les contours de l'action et des missions de la plateforme.

Retrouver l'[appel à projet de la plateforme mobilité sur la page dédiée](#)

[<- retour vers Actualités](#)